

4

Qui nous sommes

L'OMC est dirigée par les gouvernements Membres. Toutes les grandes décisions sont prises par l'ensemble des Membres, soit au niveau des ministres (qui se réunissent normalement au moins tous les deux ans) soit au niveau des ambassadeurs ou des délégués (qui se rencontrent régulièrement au siège de l'OMC, à Genève).

Les décisions sont normalement prises par consensus. Le Secrétariat de l'OMC coordonne les activités de l'Organisation.

Une réunion
du Conseil général
au début de 2023.





TABLE DES MATIÈRES

Secrétariat de l'OMC	188
Budget, finance et administration	196
Comment l'OMC est structurée	200

Qui nous sommes



Directrice générale

Mme Ngozi Okonjo-Iweala a pris ses fonctions en tant que Directrice générale de l'OMC le 1^{er} mars 2021. Elle est la première femme et la première Africaine à occuper ce poste.



Les Membres

L'OMC compte 164 Membres, qui représentent 98% du commerce mondial. Toutes les accessions à l'Organisation sont le fruit de négociations et l'accession implique donc un équilibre des droits et obligations. Plus de 20 pays mènent actuellement des négociations en vue de leur accession.



Comment l'Organisation est structurée

Contrairement à d'autres organisations internationales, comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, le pouvoir n'est pas délégué à un conseil d'administration ni au directeur de l'Organisation. Le principal organe de décision de l'OMC est la Conférence ministérielle, qui se réunit généralement tous les deux ans.

Le Conseil général, qui se réunit plusieurs fois par an à Genève, est la plus haute instance décisionnelle en dehors des conférences ministérielles. Il se réunit en tant qu'Organe de règlement des différends pour superviser la mise en œuvre des procédures de règlement des différends entre les Membres, et en tant qu'Organe d'examen des politiques commerciales pour examiner les politiques et pratiques commerciales des Membres. De nombreux conseils, comités, groupes de travail et groupes d'experts traitent des questions liées aux différents Accords de l'OMC et d'autres questions spécifiques, telles que celles liées à l'environnement, au développement et aux demandes d'accession.



Secrétariat de l'OMC

Le Secrétariat de l'OMC emploie environ 630 fonctionnaires émergeant au budget ordinaire et est dirigé par un Directeur général. Ses principales fonctions consistent à fournir un appui au divers conseils et comités de l'Organisation, à fournir une assistance technique aux économies en développement, à suivre l'évolution du commerce mondial, à communiquer des renseignements sur les activités de l'OMC et à organiser les Conférences ministérielles. Le Secrétariat offre aussi une assistance juridique dans le cadre du processus de règlement des différends et conseille les gouvernements qui souhaitent accéder à l'OMC.

Le personnel du Secrétariat représente 85 nationalités. Il se compose essentiellement d'économistes, de juristes et de spécialistes dans des domaines tels que la politique commerciale internationale, la communication, les statistiques et les services linguistiques. Les langues de travail de l'OMC sont l'anglais, l'espagnol et le français.



Budget

L'essentiel du budget de l'OMC est financé par les contributions de ses Membres. Ces contributions sont calculées selon une formule qui tient compte de la part de chaque Membre dans le commerce mondial.

Secrétariat de l'OMC

- En février 2022, la DG Okonjo-Iweala a créé le Bureau de la transformation dans le but de renforcer la capacité du Secrétariat de l'OMC à répondre aux besoins des futurs travaux.
- Au 31 décembre, l'OMC employait 623 fonctionnaires au bénéfice de contrats de durée déterminée ou de contrats réguliers, contre 627 l'année précédente. Parmi le personnel professionnel, on compte 48% de femmes, contre 47% en 2021.
- L'activité de recrutement est restée importante à l'OMC, 39 postes vacants de durée déterminée ayant été pourvus en 2022.

En février 2022, la DG Okonjo-Iweala a créé le Bureau de la transformation dans le but de renforcer le Secrétariat et de faire en sorte qu'il soit doté des moyens nécessaires pour répondre aux besoins des futurs travaux. Les premiers travaux de transformation ont porté sur des sujets de préoccupation spécifiques et sur des processus de travail susceptibles d'être améliorés, identifiés par le personnel et les consultants externes de McKinsey and Company au cours d'une phase de diagnostic menée en 2021 (voir plus bas).

L'activité de recrutement est restée importante à l'OMC, 39 postes vacants de durée déterminée ayant été pourvus en 2022. Au 31

Éléments de base

En tant que fonctionnaires internationaux, les fonctionnaires de l'OMC sont tenus de remplir leurs fonctions en ayant exclusivement en vue l'intérêt et les objectifs de l'Organisation. Les fonctionnaires ne doivent ni solliciter ni accepter d'instructions se rapportant à l'exercice de leurs fonctions d'aucun gouvernement ni d'aucune entité ou personne extérieure à l'OMC. La politique de recrutement de l'OMC vise à attirer et à retenir les fonctionnaires possédant les plus hautes qualités d'efficacité, de compétence et d'intégrité.

décembre, l'OMC employait 623 fonctionnaires au bénéfice de contrats de durée déterminée ou de contrats réguliers, contre 627 en 2021. Les professionnels représentent 63% des fonctionnaires émergeant au budget ordinaire et le personnel des services de soutien, 37%. Les femmes restent plus nombreuses que les hommes à l'OMC (340 contre 283) (voir la figure 1). Parmi le personnel professionnel, on compte 48% de femmes et 52% d'hommes (voir la figure 2), contre 47% et 53%, respectivement, en 2021. Les hommes sont plus nombreux que les femmes aux postes de direction (voir la figure 1).

Le personnel du Secrétariat de l'OMC est composé de personnes issues de 85 Membres de l'Organisation, contre 81 en 2021, ce qui témoigne de l'élargissement de la diversité géographique au sein du Secrétariat (voir la figure 4).

Figure 1 : Fonctionnaires de l'OMC émergeant au budget ordinaire par classe et par genre, au 31 décembre 2022

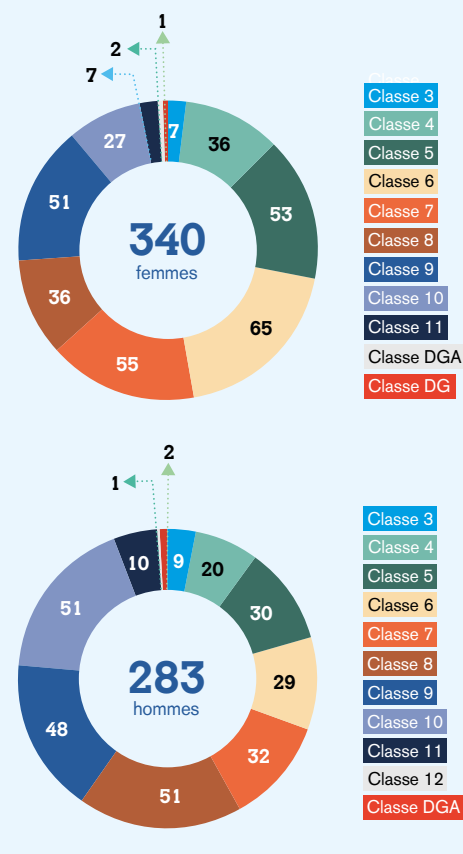
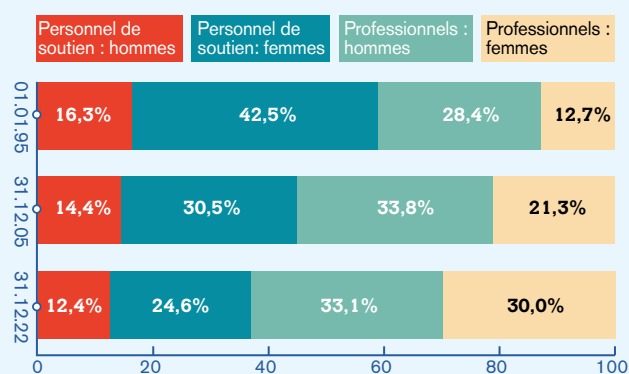


Figure 2 : Pourcentage de fonctionnaires de l'OMC par catégorie (professionnels/personnel de soutien)



Les postes ont continué de faire systématiquement l'objet d'avis de vacance publiés sur des réseaux sociaux tels que LinkedIn, Twitter et Facebook afin d'attirer un éventail plus large de candidats qualifiés. En 2022, 160 candidatures en moyenne ont été reçues pour chaque avis de vacance externe.

Quatorze jeunes professionnels ont intégré le Programme des jeunes professionnels en janvier 2022 (voir la page 149). Parmi eux figuraient personnes venant du Bangladesh, de la Barbade, du Belize, de la Géorgie, du Ghana, du Kazakhstan, du Kenya, de Madagascar, de la Trinité-et-Tobago, de l'Ukraine, du Viet Nam et de la Zambie. Ils ont été choisis parmi plus de 7 000 candidats du monde entier à l'issue d'un concours. Le programme a été mis en place en 2016 dans le cadre des efforts déployés par le Secrétariat pour accroître la diversité et recruter davantage de professionnels issus d'économies en développement et de pays moins avancés Membres sous-représentés.

La mise en place d'une plate-forme de gestion des RH/des états de paie basée sur l'information en nuage appelée « Workday » s'est poursuivie en 2022 ; cette plate-forme intègre les principales activités des RH, à savoir le recrutement, les absences, les états de paie et les avantages sociaux. Une seconde phase est prévue et concerne la formation et le perfectionnement, la gestion du comportement professionnel et d'autres domaines.

Programme de formation et de perfectionnement

En 2022, le programme du Service de la formation a tenu compte des recommandations formulées dans le cadre de l'exercice de transformation, en particulier dans les domaines de la gestion du comportement professionnel, du leadership et des capacités de gestion et

Nouvelle recrue Aichetou Ba

Économiste – Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce

Nationalité : mauritanienne
Date d'entrée en fonction : 1^{er} novembre 2022



J'ai commencé à travailler à l'OMC en 2021, dans la Division de l'agriculture et des produits de base, en tant que jeune professionnelle. J'ai contribué aux travaux de la Division sur le coton et à ses efforts visant à soutenir le Comité de l'agriculture.

Avant de rejoindre l'OMC, j'ai travaillé sur le suivi, l'évaluation et l'apprentissage et sur la gestion de projets au Centre technique de coopération agricole et rurale basé à Wageningen (Pays-Bas), dont l'objectif était de favoriser la sécurité alimentaire et de lutter contre la pauvreté dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

J'ai maintenant le privilège de travailler pour le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF), où je soutiens les travaux et les projets du STDF en matière de suivi, d'évaluation et d'apprentissage visant à améliorer la sécurité alimentaire et la santé des animaux et des végétaux afin de faciliter un commerce sûr.

En tant que femme et Africaine, je me sens honorée d'être à l'OMC sous la direction de l'actuelle DG, qui est une véritable source d'inspiration. Je suis ravie de travailler avec tant de collègues talentueux à l'amélioration d'un commerce des produits agricoles qui respecte les normes internationales et accorde une attention particulière aux questions telles que l'égalité des genres et la durabilité environnementale dans les économies en développement.

Nouvelle recrue

Kotaro Okada

**Auxiliaire juridique,
Division des règles**

Nationalité :

japonaise

**Date d'entrée
en fonction :**

14 novembre 2022



Au Japon, l'OMC est bien connue en tant que forum de règlement des différends commerciaux internationaux, les médias se faisant l'écho des victoires et des défaites, ainsi que des changements politiques qui en découlent et qui peuvent affecter la vie des gens ordinaires.

Avant de rejoindre l'OMC, j'ai travaillé au Ministère des affaires étrangères et au Ministère de l'aménagement du territoire, des infrastructures, des transports et du tourisme avant de venir à Genève pour travailler à la Mission du Japon auprès de l'OMC. Lorsque je travaillais pour le gouvernement, j'effectuais des recherches et donnais des conseils sur les mesures correctives commerciales, les subventions et d'autres mesures commerciales, et je faisais partie d'une équipe qui représentait le gouvernement dans les procédures de règlement des différends. Lorsque je cherchais une nouvelle possibilité de poursuivre ma passion pour le droit commercial, l'OMC s'est imposée tout naturellement.

En tant qu'auxiliaire juridique, mes principales responsabilités consistent à fournir des services de secrétariat et un soutien technique aux groupes spéciaux et à contribuer au processus de composition de ces groupes. Je me sens privilégié de pouvoir travailler sur de nombreux dossiers différents avec des collègues formidables.

Au Japon, l'OMC est bien connue en tant que forum de règlement des différends commerciaux internationaux.

de l'innovation. Dans le cadre du programme de formation sur le leadership, l'innovation et le changement, les fonctionnaires du Secrétariat ont pu échanger avec des leaders de l'innovation de diverses organisations internationales. L'accent a continué d'être mis sur la diversité, l'équité et l'inclusion. Le tout premier atelier sur le racisme a été organisé en 2022, dans le but de garantir un environnement de travail inclusif, sûr et productif.

Initiatives en matière de numérisation

En 2022, les Membres de l'OMC ont continué d'utiliser les plates-formes virtuelles pour participer à distance aux réunions de l'OMC tout en bénéficiant de l'interprétation simultanée. Ils ont également pu utiliser l'application du greffe en ligne pour les différends (DORA) leur permettant de déposer, à distance, des communications relatives à des différends en cours via un portail sécurisé. Ces outils, qui n'étaient pas disponibles avant la COVID-19, ont particulièrement profité aux délégués en poste dans les capitales. En 2022, plus de 2 500 réunions de l'OMC ont été tenues par l'intermédiaire de plates-formes de vidéoconférence – Interprefy, Zoom ou Webex – réunissant au total plus de 112 000 participants.

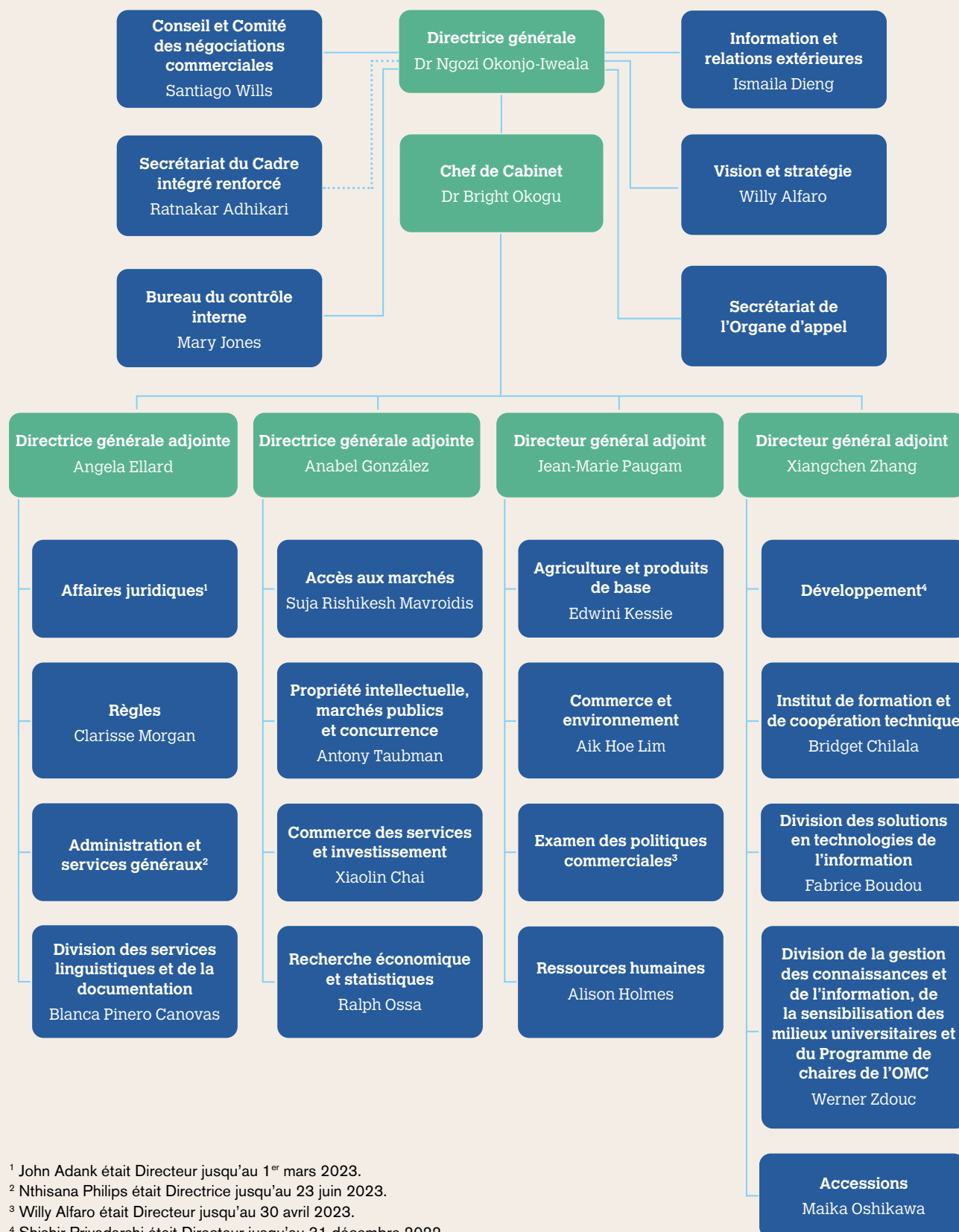
Le Secrétariat a lancé une nouvelle plate-forme pour les notifications de mesures commerciales des Membres de l'OMC – le Portail des notifications de l'OMC. Ce portail affiche l'état des notifications, par Accord de l'OMC et par Membre. L'utilisation de l'eAgenda, qui permet aux Membres d'échanger des renseignements avant les réunions sur des sujets tels que les préoccupations commerciales spécifiques, a été étendue au Comité des licences d'importation. En outre, le Secrétariat a mis en œuvre une version actualisée d'ePing, qui permet aux négociants de s'inscrire pour recevoir des alertes concernant les modifications apportées aux prescriptions techniques relatives à l'exportation de marchandises. La plate-forme contient aussi les préoccupations commerciales examinées au Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires et au Comité des obstacles techniques au commerce.

La cybersécurité reste un domaine clé qui exige une attention particulière, notamment en raison des nouvelles cybermenaces liées au conflit entre la Russie et l'Ukraine. L'OMC surveille de près la menace que représentent les cyberattaques afin de prévenir ou d'atténuer les éventuelles répercussions sur ses opérations.

Bureau de la transformation

Les objectifs généraux de l'exercice de transformation sont de faire en sorte que

Figure 3 : Organigramme du Secrétariat de l'OMC, à la fin de mai 2023



¹ John Adank était Directeur jusqu'au 1^{er} mars 2023.
² Nthisana Philips était Directrice jusqu'au 23 juin 2023.
³ Willy Alfaro était Directeur jusqu'au 30 avril 2023.
⁴ Shishir Priyadarshi était Directeur jusqu'au 31 décembre 2022.

Nouvelle recrue

Roberta Allport

Économiste,
Division du
développement

Nationalité :
dominicaine
**Date d'entrée
en fonction :**
1^{er} août 2022



Au début de ma carrière, j'ai travaillé pour un groupe de défense à but non lucratif qui interrogeait les agriculteurs dans l'ensemble des Caraïbes et plaidait en leur faveur auprès des gouvernements nationaux et des organisations internationales. Bon nombre des problèmes qu'ils rencontraient étaient liés à des obstacles au commerce international.

J'ai décidé d'approfondir mes connaissances en obtenant un Master en affaires internationales à l'Université de Yale. C'est là, lors d'un cours sur le droit commercial international, que j'ai découvert l'OMC et le rôle qu'elle jouait dans la réglementation du commerce multilatéral.

Actuellement, je participe à l'organisation des réunions du Groupe informel des pays en développement, une instance dans laquelle les pays en développement Membres peuvent échanger leurs expériences et leurs points de vue sur les négociations en cours. Je coordonne également les travaux liés au suivi de la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations Unies, du Programme d'Addis-Abeba sur le financement du développement et du Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral. Enfin, je participe à l'organisation de la Semaine de Genève.

Travailler avec mes collègues de la Division du développement m'a permis de mieux comprendre la politique en matière de commerce et de développement, et j'apprécie de pouvoir profiter de leurs nombreuses années d'expérience.

le Secrétariat possède les compétences, l'expérience et les outils nécessaires pour répondre efficacement aux besoins des Membres, et qu'il soit en mesure de s'adapter à l'évolution de ces besoins. L'objectif est de mettre en place un Secrétariat plus souple et plus collaboratif, où les renseignements et les meilleures pratiques sont partagés et dont le personnel est pleinement engagé dans l'exécution du mandat de l'OMC et a la possibilité de mener une carrière enrichissante.

L'exercice est mené par le Bureau de la transformation, sous la supervision du Comité directeur de la transformation. Le personnel à tous les niveaux est encouragé à participer aux travaux de conception et de mise en œuvre. Le Comité directeur est présidé par la DG et est composé du Chef de Cabinet et des quatre DGA.

En 2022, les travaux ont porté sur diverses politiques et pratiques en matière de gestion des compétences, telles que les réformes concernant les gratifications accordées au personnel, la mobilité, les promotions et les parcours de carrière. Un deuxième axe de travail visait à améliorer les méthodes de travail dans des domaines spécifiques – par exemple, la gestion des risques, les achats et le recrutement. Un projet de transformation numérique a aussi été entrepris, visant à optimiser l'efficacité et à tirer parti des possibilités liées aux données, à la technologie et à l'innovation.

Le Comité directeur a approuvé des propositions concernant plusieurs nouvelles politiques et pratiques. Le Bureau de la transformation et de petites équipes de fonctionnaires volontaires travaillent à la mise en œuvre des changements approuvés, en faisant appel à des experts et en consultant les directeurs et les groupes de réflexion composés de membres du personnel. Les travaux réalisés en 2022 ont conduit à l'adoption de nouvelles politiques en matière de reconnaissance et de récompenses du personnel et en matière d'achats. Le Bureau de la transformation a également organisé des consultations avec les Membres sur leur expérience des outils numériques du Secrétariat, tels que la fonction de recherche des "Documents en ligne" pour les documents de l'OMC, le greffe du règlement des différends, eAgenda et ePing.

Les Membres de l'OMC sont informés des progrès réalisés dans le cadre de l'exercice de transformation au moyen de rapports réguliers adressés au Conseil général et au Comité du budget, des finances et de l'administration.

Tableau 1 : Répartition des postes par division, au 31 décembre 2022 (nombre de postes)*

	Classes 1 à 10	Haute Direction et Directeurs	Total
Haute direction (DG, DGA et leurs assistants)	9,0	6,0	15,0
Division des accessions	8,0	1,0	9,0
Division de l'administration et des services généraux	67,6	1,0	68,6
Division de l'agriculture et des produits de base	30,8	1,0	31,8
Division du Conseil et du CNC	12,0	1,0	13,0
Division du développement	18,8	1,0	19,8
Division de la recherche économique et des statistiques	35,5	0,0	35,5
Secrétariat exécutif du Cadre intégré renforcé	9,0	1,0	10,0
Division des ressources humaines	25,8	0,0	25,8
Division de l'information et des relations extérieures	26,8	0,0	26,8
Division des solutions en technologies de l'information	33,5	1,0	34,5
Institut de formation et de coopération technique	37,5	1,0	38,5
Division de la propriété intellectuelle, des marchés publics et de la concurrence	13,5	1,0	14,5
Division de la gestion des connaissances et de l'information, de la sensibilisation des milieux universitaires et du Programme de chaires de l'OMC	15,8	1,0	16,8
Division des services linguistiques et de la documentation	90,5	1,0	91,5
Division des affaires juridiques	29,0	1,0	30,0
Division de l'accès aux marchés	22,0	1,0	23,0
Bureau du contrôle interne	3,0	0,0	3,0
Bureau de la Directrice générale	12,8	1,0	13,8
Division des règles	34,0	1,0	35,0
Division du commerce et de l'environnement	16,0	1,0	17,0
Division du commerce des services et de l'investissement	13,4	1,0	14,4
Division de l'examen des politiques commerciales	50,6	1,0	51,6
Total	614,9	24,0	638,9

*Y compris les postes non encore pourvus. Les décimales correspondent aux fonctionnaires travaillant à temps partiel (par exemple à 80%).

Figure 4 : Fonctionnaires de l'OMC émargeant au budget ordinaire par classe et par genre, au 31 décembre 2022

▶ Amérique du Nord			
Membre	Femmes	Hommes	Total
Canada	4	10	14
États-Unis	17	9	26
Mexique	2	5	7
Total	23	24	47



85

Le personnel du Secrétariat de l'OMC est composé de personnes issues de 85 Membres de l'Organisation


340
femmes


283
hommes

Total

623

▶ Amérique latine et Caraïbes			
Membre	Femmes	Hommes	Total
Argentine	5	3	8
Bolivie	0	2	2
Bésil	6	7	13
Chili	2	1	3
Colombie	2	5	7
Costa Rica	2	1	3
Dominique	1	0	1
El Salvador	1	0	1
Équateur	2	1	3
Guatemala	2	0	2
Honduras	2	0	2
Jamaïque	1	0	1
Paraguay	1	0	1
Pérou	3	4	7
Sainte-Lucie	0	1	1
Trinité-et-Tobago	2	0	2
Uruguay	0	3	3
Venezuela	0	3	3
Total	32	31	63

▶ Europe							
Membre	Femmes	Hommes	Total	Membre	Femmes	Hommes	Total
Allemagne	8	13	21	Italie	12	14	26
Autriche	2	2	4	Lituanie	0	1	1
Belgique	3	2	5	Norvège	0	1	1
Bulgarie	2	4	6	Pays-Bas	0	4	4
Croatie	1	0	1	Pologne	3	1	4
Danemark	1	1	2	Portugal	0	4	4
Espagne	33	12	45	République tchèque	1	0	1
Estonie	1	0	1	Roumanie	3	0	3
Fédération de Russie	5	1	6	Royaume-Uni	34	12	46
Finlande	3	2	5	Suède	2	2	4
France	94	65	159	Suisse	10	12	22
Grèce	4	2	6	Ukraine	1	0	1
Hongrie	1	3	4	Total	235	158	393
Irlande	11	0	11				

▶ Afrique			
Membre	Femmes	Hommes	Total
Afrique du Sud	0	1	1
Bénin	0	3	3
Botswana	1	0	1
Burundi	0	1	1
Cameroun	1	0	1
Congo, République démocratique du	2	2	4
Égypte	3	1	4
Gambie	2	0	2
Ghana	1	0	1
Guinée	0	1	1
Kenya	3	0	3
Malawi	0	1	1
Maroc	1	3	4
Maurice	0	3	3
Nigéria	1	1	2
Ouganda	1	1	2
Rwanda	0	1	1
Sénégal	0	1	1
Tanzanie	2	0	2
Tunisie	2	2	4
Zambie	1	0	1
Zimbabwe	2	0	2
Total	23	22	45

▶ Asie			
Membre	Femmes	Hommes	Total
Bangladesh	0	1	1
Chine	8	6	14
Corée, République de	4	0	4
Inde	2	11	13
Japon	2	4	6
Jordanie	1	0	1
Malaisie	0	2	2
Népal	0	1	1
Pakistan	0	3	3
Philippines	6	7	13
Singapour	0	1	1
Sri Lanka	2	0	2
Tadjikistan	0	1	1
Türkiye	1	3	4
Total	26	40	66

▶ Océanie			
Membre	Femmes	Hommes	Total
Australie	1	7	8
Nouvelle-Zélande	0	1	1
Total	1	8	9

Budget, finances et administration

- **Le Comité a approuvé le Règlement financier de l'OMC révisé.**

Le Comité du budget, des finances et de l'administration a approuvé le Règlement financier de l'OMC révisé, les virements entre chapitres du budget en 2021 ainsi que les états financiers vérifiés de l'OMC pour 2021, qui ont ensuite été approuvés par le Conseil général. Le Comité a également approuvé les recommandations du Groupe de travail sur la cohérence dans l'établissement des fonds d'affectation spéciale.

Le Conseil général a approuvé le barème des contributions au budget de l'OMC mises à la charge des Membres, sur recommandation du Comité.

Le Comité a recommandé au Conseil général que le Secrétariat utilise l'excédent de 6 millions de CHF datant de 2021 pour faire face aux dépenses obligatoires et d'urgence en 2023, mais un Membre ne s'est pas associé au consensus au Conseil général pour adopter la recommandation.

Le Comité a aussi pris note des états financiers vérifiés du Régime des pensions de l'OMC pour 2021, ainsi que des rapports

de l'auditeur externe concernant les états financiers de l'OMC et du Régime des pensions de l'Organisation.

Il a pris note des arriérés de contributions des Membres de l'OMC et des observateurs au budget de l'Organisation et a invité le Conseil général à exhorter ceux qui étaient visés par des arrangements administratifs à liquider leurs arriérés.

Le Comité a pris note de l'établissement du Mécanisme de financement sur la pêche (voir la page 58), qui fournit une assistance

Éléments de base

Le Comité du budget, des finances et de l'administration suit la situation budgétaire et financière de l'OMC. Il examine les questions relatives à la gestion des ressources humaines, reçoit les rapports de situation sur le Régime des pensions et s'occupe des questions financières et administratives ayant trait au Secrétariat de l'OMC. Il fait rapport au Conseil général.



technique ciblée aux économies en développement et constitue un nouveau fonds d'affectation spéciale au titre de l'article 19 du Règlement financier.

L'enquête 2022 sur les traitements à l'OMC et les indemnités pour charges de famille ont été présentées au Comité. Celui-ci a examiné les rapports financiers trimestriels, ainsi que les renseignements actualisés fournis par le Président du Comité de gestion du Régime des pensions de l'OMC, et en a pris note. Il a également pris note des évaluations actuarielles du Régime des pensions de l'OMC à la fin de 2020 et de 2021, ainsi que d'un projet de proposition de réforme portant sur le déficit de financement du Régime des pensions.

Le Comité a examiné la situation du régime d'assurance médicale de l'OMC et de l'assurance santé après cessation de service, l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations de l'audit interne et de l'audit externe, le plan stratégique annuel pour les installations, le rapport annuel sur la diversité, le rapport annuel sur la structure des classes et le programme de formation et de perfectionnement pour 2021.

**Tableau 2 : Budget consolidé pour 2023
(en milliers de CHF)**

Section	Total
Dépenses de personnel (y compris rémunération du personnel, avantages au titre des pensions et après la cessation de service, assurance santé et invalidité, prestations familiales et avantages accordés au personnel international)	131 565
Personnel temporaire (personnel engagé pour une courte durée, consultants et membres de groupes spéciaux)	17 575
Services généraux (y compris frais de télécommunication et frais postaux, services contractuels et entretien, énergie et fournitures, documentation et publication)	15 626
Voyages et frais de réception	7 607
Partenaires de mise en œuvre (y compris toute activité ou événement financé partiellement/conjointement/entièrement par l'OMC, mais mis en œuvre par un organisme tiers)	213
Dépenses d'équipement (y compris achat d'actifs fixes et location de matériel)	3 095
Frais financiers (y compris frais bancaires et intérêts et remboursement de l'emprunt contracté pour le bâtiment)	2 080
Contributions au Centre du commerce international et réserves spéciales (Fonds de rénovation des bâtiments et Fonds de fonctionnement de la Conférence ministérielle)	19 443
TOTAL	197 204

Le Bureau du contrôle interne a présenté son rapport sur les activités d'audit interne pour 2020-2021 et a rendu compte de l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations issues de l'audit interne. À chaque réunion du Comité, la DGA Angela Ellard a fourni des renseignements actualisés sur l'exercice de transformation (voir la page 190).

La Directrice générale a présenté au Comité l'examen à mi-parcours du budget de l'OMC pour 2022-2023, qui l'a examiné de manière approfondie. Le Comité a reporté la prise d'une décision à l'année prochaine.

Budget de l'OMC pour 2023

L'OMC tire ses ressources des contributions annuelles de ses 164 Membres (voir le tableau 3) et de recettes diverses.

Le budget de l'Organisation pour 2023 s'élève à 197 203 900 CHF, affichant une croissance nominale nulle depuis 2012 (voir le tableau 2).

Tableau 3 : Contributions des Membres de l'OMC au budget consolidé pour 2023 (en CHF)

Membre	Contribution pour 2023 CHF	Contribution pour 2023 %	Membre	Contribution pour 2023 CHF	Contribution pour 2023 %
Afghanistan	37 145	0,019%	El Salvador	80 155	0,041%
Afrique du Sud	856 290	0,438%	Émirats arabes unis	2 963 780	1,516%
Albanie	44 965	0,023%	Équateur	199 410	0,102%
Allemagne	14 058 405	7,191%	Espagne	3 753 600	1,920%
Angola	240 465	0,123%	Estonie	181 815	0,093%
Antigua-et-Barbuda	29 325	0,015%	Eswatini	29 325	0,015%
Arabie saoudite, Royaume d'	1 839 655	0,941%	États-Unis	22 808 985	11,667%
Argentine	637 330	0,326%	Fédération de Russie	3 210 110	1,642%
Arménie	44 965	0,023%	Fidji	29 325	0,015%
Australie	2 531 725	1,295%	Finlande	854 335	0,437%
Autriche	1 943 270	0,994%	France	7 387 945	3,779%
Bahreïn, Royaume de	224 825	0,115%	Gabon	46 920	0,024%
Bangladesh	420 325	0,215%	Gambie	29 325	0,015%
Barbade	29 325	0,015%	Géorgie	74 290	0,038%
Belgique	3 626 525	1,855%	Ghana	189 635	0,097%
Belize	29 325	0,015%	Grèce	629 510	0,322%
Bénin	33 235	0,017%	Grenade	29 325	0,015%
Bolivie, État plurinational de	87 975	0,045%	Guatemala	142 715	0,073%
Botswana	60 605	0,031%	Guinée	43 010	0,022%
Brésil	2 111 400	1,080%	Guinée-Bissau	29 325	0,015%
Brunéi Darussalam	52 785	0,027%	Guyana	29 325	0,015%
Bulgarie	340 170	0,174%	Haïti	29 325	0,015%
Burkina Faso	39 100	0,020%	Honduras	76 245	0,039%
Burundi	29 325	0,015%	Hong Kong, Chine	5 501 370	2,814%
Cabo Verde	29 325	0,015%	Hongrie	1 057 655	0,541%
Cambodge	168 130	0,086%	Îles Salomon	29 325	0,015%
Cameroun	62 560	0,032%	Inde	4 576 655	2,341%
Canada	4 658 765	2,383%	Indonésie	1 626 560	0,832%
Chili	662 745	0,339%	Irlande	3 669 535	1,877%
Chine	21 031 890	10,758%	Islande	86 020	0,044%
Chypre	154 445	0,079%	Israël	907 120	0,464%
Colombie	459 425	0,235%	Italie	4 940 285	2,527%
Congo	64 515	0,033%	Jamaïque	50 830	0,026%
Corée, République de	5 350 835	2,737%	Japon	7 411 405	3,791%
Costa Rica	172 040	0,088%	Jordanie	152 490	0,078%
Côte d'Ivoire	109 480	0,056%	Kazakhstan	432 055	0,221%
Croatie	244 375	0,125%	Kenya	123 165	0,063%
Cuba	101 660	0,052%	Koweït, État du	512 210	0,262%
Danemark	1 554 225	0,795%	Lesotho	29 325	0,015%
Djibouti	33 235	0,017%	Lettonie	170 085	0,087%
Dominique	29 325	0,015%	Libéria	29 325	0,015%
Égypte	502 435	0,257%	Liechtenstein	66 470	0,034%

Membre	2023 contribution CHF	2023 contribution %
Lituanie	318 665	0,163%
Luxembourg	1 059 610	0,542%
Macao, Chine	230 690	0,118%
Macédoine du Nord	66 470	0,034%
Madagascar	33 235	0,017%
Malaisie	1 837 700	0,940%
Malawi	29 325	0,015%
Maldives	29 325	0,015%
Mali	41 055	0,021%
Malte	158 355	0,081%
Maroc	381 225	0,195%
Maurice	50 830	0,026%
Mauritanie	29 325	0,015%
Mexique	3 935 415	2,013%
Moldova, République de	39 100	0,020%
Mongolie	64 515	0,033%
Monténégro	29 325	0,015%
Mozambique	60 605	0,031%
Myanmar	136 850	0,070%
Namibie	43 010	0,022%
Népal	62 560	0,032%
Nicaragua	52 785	0,027%
Niger	29 325	0,015%
Nigéria	523 940	0,268%
Norvège	1 178 865	0,603%
Nouvelle-Zélande	465 290	0,238%
Oman	304 980	0,156%
Ouganda	60 605	0,031%
Pakistan	373 405	0,191%
Panama	220 915	0,113%
Papouasie-Nouvelle-Guinée	60 605	0,031%
Paraguay	109 480	0,056%
Pays-Bas	5 778 980	2,956%
Pérou	422 280	0,216%
Philippines	871 930	0,446%
Pologne	2 537 590	1,298%
Portugal	817 190	0,418%
Qatar	633 420	0,324%
République centrafricaine	29 325	0,015%
République démocratique du Congo	125 120	0,064%

1 Aucune contribution n'est mise à la charge de l'Union européenne. Toutefois, des contributions sont mises à la charge de ses 27 membres individuellement. La part totale des membres de l'Union européenne dans le total des contributions mises à la charge des Membres de l'OMC pour 2023 est de 31,05%.

Membre	2023 contribution CHF	2023 contribution %
République démocratique populaire lao	56 695	0,029%
République dominicaine	173 995	0,089%
République kirghize	33 235	0,017%
République slovaque	795 685	0,407%
République tchèque	1 460 385	0,747%
Roumanie	834 785	0,427%
Royaume-Uni	7 274 555	3,721%
Rwanda	29 325	0,015%
Sainte-Lucie	29 325	0,015%
Saint-Kitts-et-Nevis	29 325	0,015%
Saint-Vincent-et-les Grenadines	29 325	0,015%
Samoa	29 325	0,015%
Sénégal	48 875	0,025%
Seychelles	29 325	0,015%
Sierra Leone	29 325	0,015%
Singapour	4 885 545	2,499%
Slovénie	342 125	0,175%
Sri Lanka	179 860	0,092%
Suède	2 023 425	1,035%
Suisse	3 763 375	1,925%
Suriname	29 325	0,015%
Tadjikistan	29 325	0,015%
Taipei chinois	3 014 610	1,542%
Tanzanie	80 155	0,041%
Tchad	31 280	0,016%
Thaïlande	2 387 055	1,221%
Togo	29 325	0,015%
Tonga	29 325	0,015%
Trinité-et-Tobago	78 200	0,040%
Tunisie	172 040	0,088%
Türkiye	1 978 460	1,012%
Ukraine	523 940	0,268%
Union européenne ¹	0	0,000%
Uruguay	125 120	0,064%
Vanuatu	29 325	0,015%
Venezuela, République bolivarienne du	404 685	0,207%
Viet Nam	2 107 490	1,078%
Yémen	62 560	0,032%
Zambie	72 335	0,037%
Zimbabwe	46 920	0,024%
TOTAL	195 500 000	100,000%

Comment l'OMC est structurée

- **L'organe de décision suprême de l'OMC est la Conférence ministérielle, qui se réunit généralement tous les deux ans.**

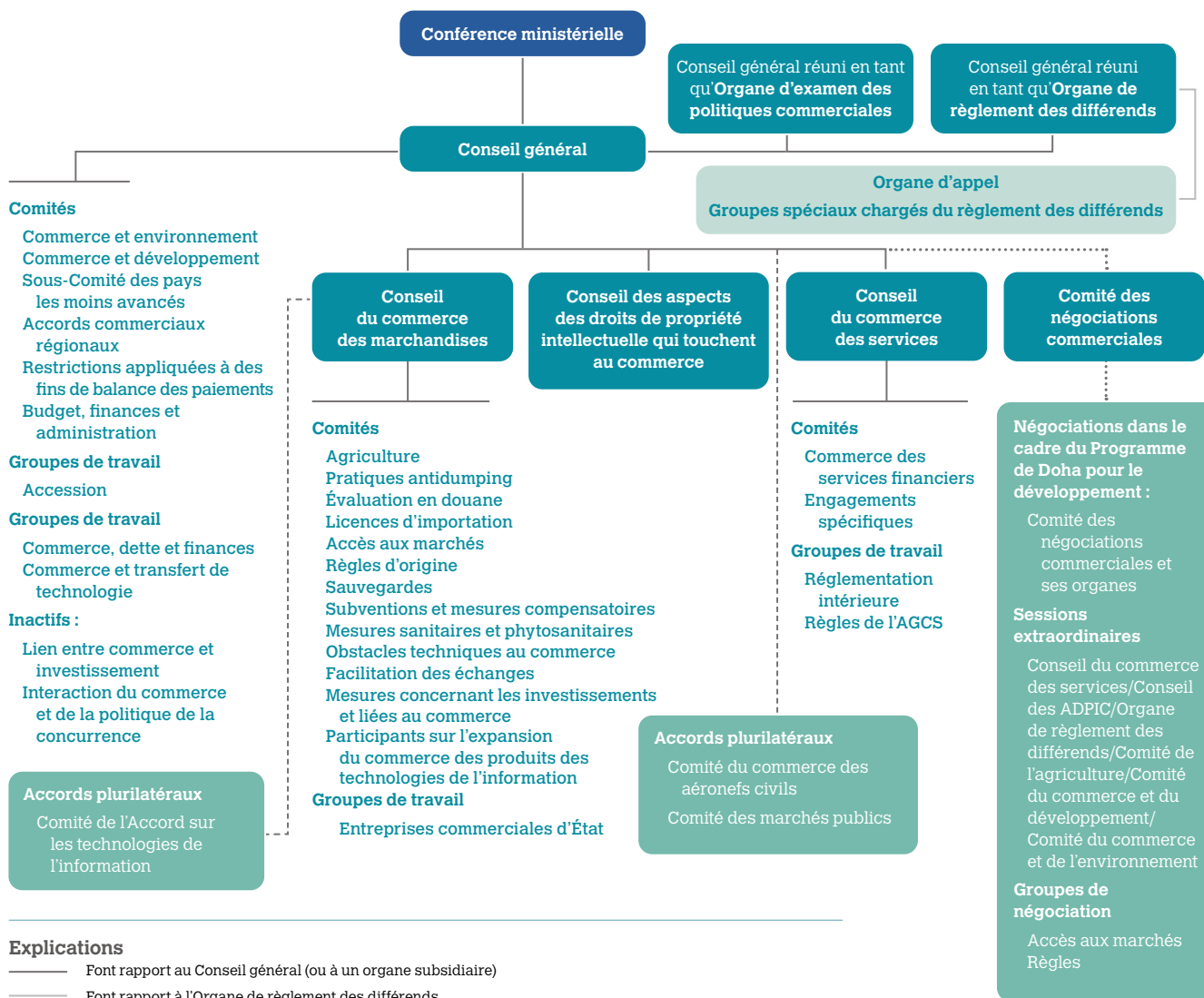
Au deuxième niveau, il y a le Conseil général (composé normalement des ambassadeurs et des Chefs de délégation en poste à Genève, et parfois de fonctionnaires envoyés par les capitales des Membres), qui se réunit plusieurs fois par an au siège de l'Organisation à Genève. Le Conseil général se réunit aussi en tant qu'Organe d'examen des politiques commerciales et en tant qu'Organe de règlement des différends.

Au troisième niveau, il y a le Conseil du commerce des marchandises, le Conseil

du commerce des services et le Conseil des aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC), qui rendent compte au Conseil général.

De nombreux comités spécialisés, groupes de travail et groupes d'experts s'occupent des domaines visés par les différents accords et d'autres domaines tels que l'environnement, le développement, les demandes d'accession et les accords commerciaux régionaux.

Tous les Membres de l'OMC peuvent participer à tous les conseils et comités, à l'exception de l'Organe d'appel, des groupes spéciaux chargés du règlement des différends et des comités établis en vertu des accords plurilatéraux.



Explications

- Font rapport au Conseil général (ou à un organe subsidiaire)
- Font rapport à l'Organe de règlement des différends
- - - - - Les comités établis en vertu des accords plurilatéraux informent le Conseil général ou le Conseil du commerce des marchandises de leurs activités, même si ces accords ne sont pas signés par tous les Membres de l'OMC
- Le Comité des négociations commerciales fait rapport au Conseil général

Présidents des organes de l'OMC (au 31 décembre 2022)

Présidents du Conseil général et des organes qui lui font rapport

Conseil général	M. l'Ambassadeur Didier Chambovey (Suisse)
Organe de règlement des différends	Mme l'Ambassadrice Athaliah Lesiba Molokomme (Botswana)
Organe d'examen des politiques commerciales	M. l'Ambassadeur Ángel Villalobos Rodríguez (Mexique)
Conseil du commerce des marchandises	M. Étienne Oudot de Dainville (France)
Conseil du commerce des services	M. l'Ambassadeur Kemvichet Long (Cambodge)
Conseil des aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce	M. l'Ambassadeur Lansana Gberie (Sierra Leone)
Comité du commerce et de l'environnement	M. l'Ambassadeur Simon Manley (Royaume-Uni)
Comité du commerce et du développement	Mme l'Ambassadrice Usha Chandnee Dwarka-Canabady (Maurice)
Sous-Comité des pays les moins avancés	Mme l'Ambassadrice Kirsti Kauppi (Finlande)
Comité des restrictions appliquées à des fins de balance des paiements	M. l'Ambassadeur Saqer Abdullah Almoqbel (Royaume d'Arabie saoudite)
Comité des accords commerciaux régionaux	M. l'Ambassadeur Taeho Lee (République de Corée)
Comité du budget, des finances et de l'administration	Mme l'Ambassadrice Bettina Waldmann (Allemagne)
Groupe de travail du commerce et du transfert de technologie	M. l'Ambassadeur Luis Chuquihuara Chil (Pérou)
Groupe de travail du commerce, de la dette et des finances	M. Donatas Tamulaitis (Lituanie)
Comité des négociations commerciales	Directrice générale Ngozi Okonjo-Iweala

Présidents des organes établis dans le cadre du Comité des négociations commerciales

Groupe de négociation sur l'accès aux marchés	M. l'Ambassadeur Didier Chambovey (Suisse)
Groupe de négociation sur les règles	M. l'Ambassadeur Santiago Wills (Colombie)
Session extraordinaire du Conseil du commerce des services	Mme l'Ambassadrice Zhanar Aitzhanova (Kazakhstan)
Session extraordinaire du Conseil des aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce	M. l'Ambassadeur Alfredo Suescum (Panama)
Session extraordinaire de l'Organe de règlement des différends	M. l'Ambassadeur Kokou Yackoley Johnson (Togo)
Session extraordinaire du Comité de l'agriculture	Mme l'Ambassadrice Gloria Abraham Peralta (Costa Rica)
Sous-Comité du coton	Mme l'Ambassadrice Gloria Abraham Peralta (Costa Rica)

Session extraordinaire du Comité du commerce et de l'environnement	M. l'Ambassadeur Leopold Samba (République centrafricaine)
Session extraordinaire du Comité du commerce et du développement	Mme l'Ambassadrice Kadra Ahmed Hassan (Djibouti)

Présidents des organes subsidiaires du Conseil du commerce des marchandises

Comité de l'agriculture	M. Marcel Vernooij (Pays-Bas)
Comité des pratiques antidumping	M. Juan Carlos Estrella (Équateur)
Comité de l'évaluation en douane	M. Frank Rittner (Allemagne)
Comité des licences d'importation	M. Jia Jie Loh (Singapour)
Comité de l'accès aux marchés	M. Kenya Uehara (Japon)
Comité des règles d'origine	Mme Laura Gauer (Suisse)
Comité des sauvegardes	Mme Maryam Abdulaziz Aldoseri (Royaume de Bahreïn)
Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires	M. Tang-Kai Wang (Taïpei chinois)
Comité des subventions et des mesures compensatoires	Mme Sally Bardayán Rivera (Panama)
Comité des obstacles techniques au commerce	M. Anwar Hussain Shaik (Inde)
Comité de la facilitation des échanges	M. l'Ambassadeur Adamu Mohammed Abdulhamid (Nigéria)
Comité des mesures concernant les investissements	Mme Débora Ponce de Günther (Guatemala)
Groupe de travail des entreprises commerciales d'État	M. Agustín Navarro de Vicente-Gella (Espagne)
Comité des participants sur l'expansion du commerce des produits des technologies de l'information	M. Hazrul Imran Azahar (Malaisie)

Présidents des organes subsidiaires du Conseil du commerce des services

Comité du commerce des services financiers	M. Pedro Bravo (Pérou)
Groupe de travail de la réglementation intérieure	Mme Anna Vitie (Finlande)
Comité des engagements spécifiques	M. Danang Prasta (Indonésie)
Groupe de travail des règles de l'AGCS	M. Petr Fiala (République tchèque)

Présidents de comités établis en vertu d'accords plurilatéraux

Comité du commerce des aéronefs civils	M. Jean-Marie Meraldi (Suisse)
Comité des marchés publics	s.o.

Directeurs généraux

1995-2023

Sept directeurs généraux ont été nommés depuis l'institution de l'OMC. Le premier Directeur général de l'Organisation a été Peter Sutherland, qui a exercé cette fonction de janvier à avril 1995. Lui ont succédé Renato Ruggiero (1995-1999), Mike Moore (1999-2002) et Supachai Panitchpakdi (2002-2005). Pascal Lamy, le Directeur général qui est resté le plus longtemps

en exercice, a exercé cette fonction de 2005 à 2013. Roberto Azevêdo lui a succédé du 1^{er} septembre 2013 au 31 août 2020. La Directrice générale actuelle, Dre Ngozi Okonjo-Iweala, a pris ses fonctions le 1^{er} mars 2021 ; elle est la septième personne, la première femme et la première Africaine à occuper ce poste. Son mandat prendra fin le 31 août 2025.



Dre Ngozi Okonjo-Iweala (Nigéria), septième Directeur général de l'OMC, depuis le 1^{er} mars 2021.



Roberto Azevêdo (Brésil), sixième Directeur général de l'OMC, septembre 2013-août 2020.



Pascal Lamy (France), cinquième Directeur général de l'OMC, septembre 2005-août 2013.



Supachai Panitchpakdi (Thaïlande), quatrième Directeur général de l'OMC, septembre 2002-août 2005.



Peter Sutherland (Irlande), premier Directeur général de l'OMC, janvier 1995-avril 1995.



Renato Ruggiero (Italie), deuxième Directeur général de l'OMC, mai 1995-avril 1999.



Mike Moore (Nouvelle-Zélande), troisième Directeur général de l'OMC, septembre 1999-août 2002.

Membres de l'OMC : 164 Membres (au 31 décembre 2022)

Membre*	Année d'accession	Membre*	Année d'accession	Membre*	Année d'accession
Afghanistan	2016	Côte d'Ivoire	1995	Irlande	1995
Afrique du Sud	1995	Croatie	2000	Islande	1995
Albanie	2000	Cuba	1995	Israël	1995
Allemagne	1995	Danemark	1995	Italie	1995
Angola	1996	Djibouti	1995	Jamaïque	1995
Antigua-et-Barbuda	1995	Dominique	1995	Japon	1995
Arabie saoudite, Royaume d'	2005	Égypte	1995	Jordanie	2000
Argentine	1995	El Salvador	1995	Kazakhstan	2015
Arménie	2003	Émirats arabes unis	1996	Kenya	1995
Australie	1995	Équateur	1996	Koweït, État du	1995
Autriche	1995	Espagne	1995	Lesotho	1995
Bahreïn, Royaume de	1995	Estonie	1999	Lettonie	1999
Bangladesh	1995	Eswatini	1995	Libéria	2016
Barbade	1995	États-Unis	1995	Liechtenstein	1995
Belgique	1995	Fédération de Russie	2012	Lituanie	2001
Belize	1995	Fidji	1996	Luxembourg	1995
Bénin	1996	Finlande	1995	Macao, Chine	1995
Bolivie, État plurinational de	1995	France	1995	Macédoine du Nord, République de	2003
Botswana	1995	Gabon	1995	Madagascar	1995
Brsil	1995	Gambie	1996	Malaisie	1995
Brunéi Darussalam	1995	Géorgie	2000	Malawi	1995
Bulgarie	1996	Ghana	1995	Maldives	1995
Burkina Faso	1995	Grèce	1995	Mali	1995
Burundi	1995	Grenade	1996	Malte	1995
Cabo Verde	2008	Guatemala	1995	Maroc	1995
Cambodge	2004	Guinée	1995	Maurice	1995
Cameroun	1995	Guinée-Bissau	1995	Mauritanie	1995
Canada	1995	Guyana	1995	Mexique	1995
Chili	1995	Haïti	1996	Moldova, République de	2001
Chine	2001	Honduras	1995	Mongolie	1997
Chypre	1995	Hong Kong, Chine	1995	Monténégro	2012
Colombie	1995	Hongrie	1995	Mozambique	1995
Congo	1997	Îles Salomon	1996	Myanmar	1995
Corée, République de	1995	Inde	1995	Namibie	1995
Costa Rica	1995	Indonésie	1995	Népal	2004

BUDGET, FINANCES ET ADMINISTRATION

Member*	Year of accession	Member*	Year of accession	Observateurs** (au 1 ^{er} février 2023)
Nicaragua	1995	Samoa	2012	Algérie
Niger	1996	Sénégal	1995	Andorre
Nigéria	1995	Seychelles	2015	Azerbaïdjan
Norvège	1995	Sierra Leone	1995	Bahamas
Nouvelle-Zélande	1995	Singapour	1995	Bélarus
Oman	2000	Slovénie	1995	Bhoutan
Ouganda	1995	Sri Lanka	1995	Bosnie-Herzégovine
Pakistan	1995	Suède	1995	Comores
Panama	1997	Suisse	1995	Curaçao
Papouasie-Nouvelle-Guinée	1996	Suriname	1995	Éthiopie
Paraguay	1995	Tadjikistan	2013	Guinée équatoriale
Pays-Bas	1995	Taipei chinois	2002	Iran
Pérou	1995	Tanzanie	1995	Iraq
Philippines	1995	Tchad	1996	Libye
Pologne	1995	Thaïlande	1995	Ouzbékistan
Portugal	1995	Togo	1995	République arabe syrienne
Qatar	1996	Tonga	2007	République libanaise
République centrafricaine	1995	Trinité-et-Tobago	1995	Saint-Siège
République démocratique du Congo	1997	Tunisie	1995	Sao Tomé-et-Principe
République démocratique populaire lao	2013	Türkiye	1995	Serbie
République dominicaine	1995	Ukraine	2008	Somalie
République kirghize	1998	Union européenne	1995	Soudan
République slovaque	1995	Uruguay	1995	Soudan du Sud
République tchèque	1995	Vanuatu	2012	Timor-Leste
Roumanie	1995	Venezuela, République bolivarienne du	1995	Turkménistan
Royaume-Uni	1995	Viet Nam	2007	
Rwanda	1996	Yémen	2014	
Sainte-Lucie	1995	Zambie	1995	
Saint-Kitts-et-Nevis	1996	Zimbabwe	1995	
Saint-Vincent-et-les Grenadines	1995			

*Les Membres sont en majorité des États, mais peuvent aussi être des territoires douaniers distincts jouissant d'une entière autonomie dans la conduite de leurs relations commerciales extérieures.

**À l'exception du Saint-Siège, les observateurs doivent entamer les négociations en vue de l'accession dans un délai de cinq ans après l'obtention du statut d'observateur.